

Pourquoi ne pas TÉLÉPHONER au volant



Lorsque l'on reçoit un message, les yeux quittent la route

5 sec

Le risque d'accident augmente quand on écrit un message...

x 23

... et quand on téléphone au volant !

x 3

-3 points

sur le permis de conduire

135 €

d'amende pour l'utilisation du portable

RETRAIT DU PERMIS

si une autre infraction au Code de la Route est commise **en même temps !**



Source : Gouvernement | Mise à jour : avril 2024 | Crédit : Canva

Ne pas répondre, c'est SAUVER des VIES.

Plus d'infos sur www.aismt13.fr



SANTÉ AU TRAVAIL

AISMT13

prévenir les risques professionnels